

Aéroport de Beauvais-Tillé

Le gestionnaire estime que «l'infrastructure actuelle est totalement sous-dimensionnée»

La gronde continue chez les opposants au développement de l'aéroport de Paris-Beauvais. Et parallèlement, le projet d'agrandissement semble suivre son cours. En 2025, une concertation publique volontaire avait été organisée pour prendre la température. Résultat, les différentes réunions organisées par Bellova, le gestionnaire de l'aéroport, avaient été plutôt tendues, comme l'on pouvait s'y attendre.

Depuis le 15 juin, le projet est entré dans une nouvelle étape : le public peut désormais consulter le dossier de conception et donner son avis. « Cette consultation se déroule en parallèle de l'instruction administrative de l'étude d'impact environnemental et garantit la transparence du projet », indique Bellova. Un commissaire-enquêteur nommé par le tribunal d'Amiens recueille les avis, remet un rapport, mais ne donne plus d'avis favorable ou défavorable. « Cela permet de réduire la durée globale de la procédure », précise l'aéroport.

UN AÉROPORT CONÇU POUR 2 MILLIONS DE PASSAGERS QUI EN ACCUEILLE 6,7 MILLIONS

Le 25 juin dernier, une première réunion publique avait lieu à Tillé. L'occasion pour les opposants au projet de se faire une nouvelle fois entendre. Et pour le gestionnaire d'avancer ses pions. Car pour Bellova, l'avenir de l'aéroport de Beauvais ne peut pas s'écrire sans ce projet d'agrandissement. « L'infrastructure actuelle est totalement sous-dimensionnée par rapport au



Pour Bellova, «ne pas investir constituerait un risque pour la pérennité de l'aéroport»

trafic passager traité, indique le gestionnaire. En effet, les terminaux ont été conçus pour environ 2 millions de passagers contre 6,67 millions accueillis en 2025. (...) À terme, ne pas investir constituerait un risque pour la pérennité de l'aéroport Paris-Beauvais car le niveau de service se retrouverait en décalage avec les attentes des compagnies aériennes et des passagers.»

Pour rappel, les élus du SMABT (Syndicat mixte de l'aéroport de Beauvais-Tillé) se sont engagés sur un seuil de 45 000 mouvements annuels. En 2025, 39 600 mouvements ont été opérés (plus 1,2% par rapport à 2024).

PAS DE RISQUES SANITAIRES POUR LE GESTIONNAIRE

Face à cela, la hausse de la pollution est la première inquiétude des opposants. Déjà en 2025, lors de la dernière réunion publique, certains évoquaient des dépôts sur leur filtre

de VMC. « L'étude de risques sanitaires réalisée par des experts ne démontre pas de risque de cette nature, les concentrations de polluants pouvant se déposer en surface étant trop faibles pour représenter un danger pour la santé, indique Bellova. Aussi, un point d'attention particulier a été porté sur les établissements sensibles, notamment l'école et le centre de loisirs de Tillé. Les résultats concluent, avec ou sans projet de modernisation, à l'absence de risque pour la santé des enfants lié à une exposition chronique aux émissions atmosphériques.»

Concernant le potentiel délestage de carburant, le gestionnaire assure qu'il n'existe pas autour de l'aéroport. « Les modèles d'avions qui fréquentent l'aéroport (Airbus A320 et Boeing 737) ne sont tout simplement pas équipés de systèmes de vider, contrairement aux gros porteurs. » Le couvre-feu, établi de minuit à 5 heures, est quant à lui

bien respecté selon l'aéroport. « Vingt-cinq dérogations annuelles maximum sont accordées par arrêté ministériel dans des conditions strictes, précise-t-il. Pour rappel, dix-huit ont été utilisées en 2024, huit en 2025 et six à ce jour pour 2026. »

Par ailleurs, certains s'inquiétaient de l'ouverture d'une activité de fret à l'aéroport suite à l'installation prévue d'Amazon au sein de la zone Novaparc. Une rumeur démentie par Bellova qui n'a « ni les équipements nécessaires, ni la place, ni la stratégie ».

UN IMPACT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE NON NÉGLIGEABLE

Enfin, le gestionnaire de l'aéroport continue de défendre l'un de ses principaux arguments : l'impact économique pour le territoire. Troisième employeur du Beauvaisis, l'activité de l'aéroport soutient plus de 5 500 emplois, dont plus de 1 500 directs

sur la plateforme, dont près de 80% vivent dans le Beauvaisis ou à proximité. « Plusieurs études d'impacts socio-économiques ont été réalisées depuis 2019, précise Bellova. La plus récente a confirmé que l'aéroport Paris-Beauvais est un véritable moteur du développement territorial puisqu'il a généré une valeur ajoutée estimée à 378 millions d'euros en 2024. »

L'impact touristique est également pointé du doigt par le porteur du projet d'agrandissement, qui enregistre plus de 400 000 nuitées sur l'agglomération en 2025, qui ont généré près de 4,5 millions d'euros de chiffre d'affaires pour les locations touristiques.

Le gestionnaire ajoute également que deux millions d'euros de redevances sont reversés chaque année aux collectivités territoriales propriétaires, plus un million d'euros de taxe à l'agglomération.

Tout cela étant dit, libre à chacun de donner son avis sur la consultation publique qui se poursuit jusqu'au 15 septembre. Elle est accessible en ligne via ce lien : concertation.aeroportparisbeauvais.com/fr/consultation-du-public. La réunion de clôture sera organisée une semaine avant, le 8 septembre, à partir de 18h30 à la salle des fêtes de Tillé. Le commissaire-enquêteur tiendra également des permanences à la mairie de la commune.